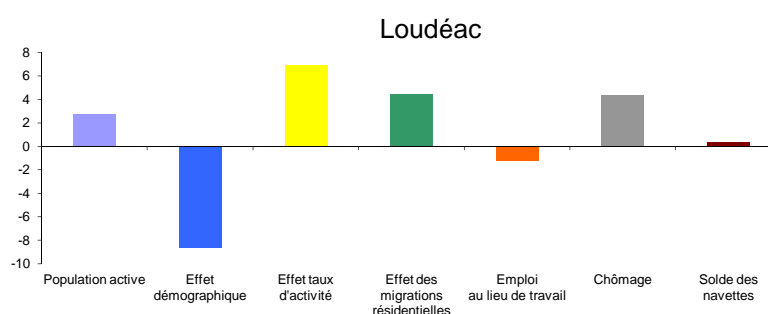


Facteurs d'équilibre du marché du travail Zone d'emploi de Loudéac (groupe 4)

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Loudéac	Bretagne
Actifs	17 200	+1,4	+4,1
Chômeurs	1 600	+30,5	+25,6
Emplois au lieu de travail	16 800	-0,8	+1,9
Part du chômage (%)	9,2		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Sur la période 2007-2012, la zone d'emploi de Loudéac présente une croissance modérée de sa population active, mais aussi, en parallèle, un repli de l'emploi. Si Loudéac est, après Vitré, une des zones d'emploi concentrant la plus forte proportion d'emplois de production (53% contre 55%), ces 2 zones n'affichent pas, pour autant, les mêmes dynamiques.

Zone attractive d'un point de vue résidentielle, la population active de Loudéac s'est accrue de 1,4% en cinq ans, sous l'impulsion de nouveaux actifs venant s'installer sur le territoire. Cette augmentation comble à elle seule, le déficit généré par le vieillissement de la population active (effet démographique), avec un nombre de jeunes arrivant sur le marché bien moindre que les effectifs partant en retraite. En effet, ce non renouvellement générationnel de la population active, n'est pas compensé par le maintien de seniors sur le marché du travail du fait du recul de l'âge à la retraite (effet taux d'activité).

L'emploi sur la zone d'emploi diminue (-0,8% en cinq ans). Par conséquent, le chômage augmente, à un rythme plus rapide que la moyenne régionale (+30,5% contre +25,6%). Pour autant, la part des actifs au chômage demeure la plus basse de la Région après Vitré. Parallèlement, le nombre de navetteurs augmente : près de 5 100 actifs viennent travailler quotidiennement sur la zone d'emploi, occupant ainsi 30% des emplois locaux, contre 4 000 sorties.

Mobilité domicile - travail

25% des actifs qui habitent la zone d'emploi de Loudéac travaillent sur un autre territoire.

Les mobilités s'observent principalement avec les zones d'emploi de Saint-Brieuc et Pontivy. Toutefois, les échanges apparaissent relativement plus équilibrés avec Saint-Brieuc, de l'ordre de 1 700 mouvements environ dans chaque sens, alors qu'ils sont largement excédentaires avec Pontivy avec 1 800 entrées pour 1 000 sorties.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution des 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).